Assemblée générale 2021 Promove

19 mai 2021



! En application des mesures liées à l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale du 2 juin 2021 ne pourra pas avoir lieu sous forme présentielle !

Afin de pouvoir clore l'exercice 2020 dans les formes, nous tiendrons tout de même cette assemblée générale, sans présence physique, conformément aux dispositions arrêtées par le Conseil fédéral dans l'ordonnance 3 COVID-19 (art. 27 Assemblées de sociétés).

Une information préalable a été transmise à nos membres par courriel le 11.05.2021. Les modalités de vote électronique et l'ordre du jour définitif leur ont été adressées dans les délais statutaires, par courrier postal.

Ordre du jour de l'Assemblée générale du 2 juin 2021

Annexes à l'ordre du jour:

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mai 2020
Rapport d'activité 2020
Comptes 2020
Rapport de l'organe de révision

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch

Procès-verbal :

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 juin 2021

Message vidéo de notre Président:

Présentation des trois nouveaux membres du Comité proposés:

Monsieur Yan Amstein, AMSTEIN SA.

Monsieur Stéphane Pommaz, BAER SA.

Monsieur Fabio Provenzano, WILLI INGENIEURS SA.

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch